

LES ARNAQUEURS GÉNOCIDAIRES : DES DRONES DE L'ARMÉE ISRAËLIENNE FINANCÉS AVEC L'ARGENT DES IMPÔTS

Détourner l'argent public français pour payer le matériel de guerre d'une armée génocidaire ? C'est possible, et en toute impunité.

L'équipe du Média TV vient de révéler cette affaire gravissime : **une partie de nos impôts sert à financer l'achat de drones militaires de l'armée d'occupation israélienne**. Autrement dit, l'argent public finance des crimes de masse sur des palestiniens et des libanais, **alors même qu'on nous répète que le budget de l'État ne permet plus de maintenir des services publics et des allocations chômage. Vous ne rêvez pas.** L'arnaque est simple, et elle n'est malheureusement pas nouvelle.

Les journalistes indiquent que « des associations françaises habituellement dédiées à *des œuvres caritatives détournent leur objet pour faire des appels aux dons défiscalisés en France afin de financer du matériel militaire pour l'armée israélienne* en vue de faciliter l'intervention terrestre au sud Liban. » Le mécanisme est connu. En France, quand vous versez une somme à une organisation considérée comme étant « d'intérêt général », votre don est défiscalisé à hauteur de 66%, c'est à dire que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts.

Un exemple pour illustrer : admettons que vos revenus soient imposables. Vous décidez de faire un don de 100 euros à une association caritative. Ce don ouvre donc droit à une réduction de 66 euros sur vos impôts, vous n'avez payé que 33€. On se souvient du don très médiatisé de 10 millions d'euros du milliardaire Bernard Arnault aux Restos du cœur : avec les déductions, certains avaient pointé qu'il ne donnait en réalité « que » 3,3 millions. Suite à cette polémique, l'homme le plus riche de France avait renoncé à sa déduction.

Il ne s'agit pas forcément d'un problème en soit. Si ce don est dirigé vers des structures du monde associatif qui promeuvent une société d'entraide et égalitaire, pourquoi pas ? Sauf qu'ici il ne s'agit pas de votre association de quartier qui pratique la solidarité ou d'organisations distribuent de la nourriture ou aident les sans-abris, mais d'entités sionistes qui soutiennent la politique

coloniale d'un État messianique génocidaire et d'une armée qui voile le droit international.

Fin 2023, la presse française évoquait déjà sur ces pratiques de détournement de fonds sous couvert de dons à des associations pro-israéliennes dites « caritatives ». ***La très médiatique avocate d'extrême droite l'avocate Sarah Saldmann avait réalisé une vidéo pour recueillir de l'argent pour l'armée israélienne, se vantant de pouvoir défiscaliser des dons : « Cela ne vous coûte pas grand-chose »*** disait-elle. L'association concernée intitulée « soutien à Israël » et dirigée par le vice-président du CRIF renvoyait ces fonds aux soldats israéliens.

En 2016 déjà, la sénatrice centriste Nathalie Goulet dénonçait une « niche fiscale payée par le contribuable français au profit d'une armée étrangère ».

Selon le code général des impôts, la défiscalisation des dons aux associations n'est possible que dans l'objectif de financer des structures d'utilité publique. Il est clair qu'acheter des fournitures pour les soldats d'une armée n'en fait pas partie. Pourtant, l'Etat français n'a rien fait pour empêcher ce détournement de fonds, ***alors même qu'il a voté une loi dite « séparatisme », permettant de définancer les associations considérées comme ne respectant « pas les valeurs de la République »,*** en l'occurrence des associations anticapitalistes et anti-racistes.

Pire, en octobre 2024, cet un nouveau cap qui a été franchi puisque Le Média explique « que l'objectif d'une partie de ces dons est désormais de fournir des outils à visée militaire et tactique. »

Aujourd'hui, ce sont des casques, des gilets tactiques ainsi que des dizaines de drones thermiques utilisés pour faire du repérage de terrain avant une intervention terrestre militaire qui sont financés par nos impôts. Ces drones de dernière génération coûtent entre 7000 et 11000 euros l'unité... Des petits bijoux technologiques et de surveillance qui servent à préparer des massacres et l'extermination sont achetés grâce à des dons défiscalisés en France. Le plus fou étant qu'Israël reçoit déjà des milliards de dollars d'armement des USA, et n'en a même pas spécialement besoin.

C'est simplement un vol en bande organisée payé par les contribuables pour soutenir un génocide, avec la bienveillance des autorités françaises.